

Soutenir
nos syndicats

Renforcer
notre
confédération



Renouveler le syndicalisme

Renouveler les services aux syndicats

Le contexte dans lequel les relations de travail évoluent exige plus de nos syndicats et de nous tous. Qu'il s'agisse de la judiciarisation croissante, voire excessive, des relations de travail, de la complexité accrue des situations vécues en milieu de travail, des fusions de syndicats dans le secteur public qui créent de nouvelles entités de taille éléphantinesque ou inversement de la mise en place d'unités minuscules dans les petites entreprises, nos syndicats sont de plus en plus aux prises avec des réalités et des difficultés nouvelles à affronter. C'est dans cette conjoncture que les délégué-es du 63^e Congrès ont mandaté la CSN d'examiner nos façons de faire et nos pratiques.

Ce 63^e Congrès a posé clairement la question du renouveau du syndicalisme, mais il est évident que pour changer les choses, il faut aussi être capable d'introspection afin de parvenir à se renouveler comme organisation. Ce qui fut fait. Rapidement, nous avons entrepris une vaste réflexion en amorçant une consultation auprès des syndicats, des fédérations et des conseils centraux sur l'organisation des services offerts aux syndicats et sur la meilleure façon de les dispenser afin de maintenir notre capacité d'agir et de faire des gains. On ne fait pas du syndicalisme pour faire du syndicalisme. Il demeure l'outil des travailleuses et des travailleurs pour faire avancer leurs droits individuels, mais surtout collectifs.

Des propositions

En décembre, le conseil confédéral recevait et débattait d'une soixantaine de propositions mises sur la table pour rebrasser l'organisation des services et du travail à la CSN. Il ne s'agit pas de marquer une rupture avec notre passé, mais de démontrer une fois de plus notre capacité d'adaptation dans un monde qui évolue de plus en plus rapidement. C'est avec le plaisir que procure le travail accompli que nous vous présentons les grands axes d'intervention finalement retenus. Ils mèneront, nous en sommes certains, à des retombées concrètes pour les syndicats.

Pour conduire à bien ce renouvellement de notre organisation, les propositions portant sur une nouvelle offre de formation des représentantes et des représentants syndicaux nous apparaissent centrales. Aussi, vous vous en

douterez, certaines propositions requièrent un apport financier supplémentaire de la confédération à ses organisations. Cette question est abordée un peu plus loin dans ce document.

Bien qu'aucun effort n'ait été ménagé dans cet exercice, tout n'est pas terminé. Ainsi, après avoir entendu les salarié-es comme les élu-es, nous sommes convaincus qu'il faut creuser davantage les divers aspects de certaines questions avant de clore la réflexion. Les équipes de travail sont donc invitées à parachever des travaux. Là où nous avons les solutions, nous voulons les appliquer dès maintenant.

Les propositions adoptées par le conseil confédéral prennent assise sur les valeurs de justice, de solidarité et d'équité qui nous sont si chères. Elles s'appuient également sur la volonté de toutes les composantes de la CSN de compter sur les compétences de chacune et de

chacun, et qu'il faut oser! Peut-être que lors de l'opérationnalisation des décisions, nous constaterons que nous devons revenir un peu sur nos pas, mais nous ne commettrons pas l'erreur de ne rien tenter. Les défis que le mouvement syndical a à relever sont énormes, notre tâche est colossale. C'est tous ensemble que nous y parviendrons.

Jacques Létourneau
Président de la CSN





Un angle : la vie des syndicats

Une fois les consultations terminées, l'idée de revoir notre fonctionnement sous l'angle des différents temps de la vie des syndicats – leur arrivée à la CSN, la négociation de la 1^{re} convention collective, la conclusion de la négociation et son bilan, la période entre deux négociations, les mois précédant l'échéance et le renouvellement de la convention – a fait rapidement consensus. C'est cette vision qui semble la plus porteuse pour enrichir la contribution de toutes et de tous à la réalisation du travail syndical, à l'animation de la vie syndicale, mais aussi pour soutenir l'enracinement des orientations du mouvement auprès des syndicats.

Évidemment, toutes les propositions adoptées par les délégué-es du conseil n'ont ni la même importance ni la même incidence sur le travail de chacun. Dans ce bulletin d'information, nous mettons l'accent sur celles qui ont la plus grande répercussion sur la vie de nos syndicats, tout en brochant un tableau de l'ensemble des propositions.

Un soutien financier bonifié

La volonté de la CSN d'accroître son soutien financier à ses organisations et à ses syndicats s'est traduite par l'adoption d'une série de recommandations. Tous les syndicats, qu'ils soient nouveaux ou non, pourront bénéficier d'encre plus de ressources financières de la CSN pour les soutenir dans leurs tâches. Voici le sens de ces recommandations :

- Mettre en place une politique de soutien financier visant le remboursement, en tout ou en partie selon des modalités à définir, des frais d'arbitre dans les dossiers de congédiement.
- Actualiser les règles du Fonds de défense professionnelle (FDP) avec les objectifs suivants :
 - mieux les adapter aux multiples réalités des groupes qui mènent des négociations coordonnées ;
 - revoir le soutien financier accordé aux syndicats pour procéder aux rencontres afin de faire un bilan et de tracer les perspectives à la suite de leur négociation, et ce, en tenant compte de la diversité des négociations (locale, régionale, coordonnée) ;
 - fusionner et harmoniser les diverses politiques de soutien financier aux syndicats pour les sessions de formation *Mobilisation et Responsables locaux à l'action et à l'information* (RLI-RLA).
- Établir des politiques de soutien financier aux nouveaux syndicats pour :
 - leur permettre d'accéder rapidement à des capsules de formation

- sur l'essentiel de leur travail syndical en prévoyant notamment le remboursement du salaire réellement perdu ainsi que des dépenses encourues ;
- le remboursement de la délégation des nouveaux syndicats au congrès de la CSN en prévoyant le remboursement du salaire réellement perdu ainsi que des dépenses encourues ;
- la bonification de la politique de soutien financier de la première

convention collective afin d'englober les séances de préparation du projet de négociation (banque de jours de libération). En outre, le conseil confédéral a déjà convenu de revoir à la hausse la péréquation versée aux fédérations et aux conseils centraux. Ainsi, une somme d'un peu plus d'un million de dollars par année sera ajoutée au montant déjà alloué à la péréquation aux organisations dans le budget de la CSN.

Pierre Patry, trésorier de la CSN :

Nos travaux sur les services aux syndicats nous ont amenés à hausser de près d'un million de dollars par année les montants de péréquation versés par la CSN à ses organisations. Cette somme s'additionne à celle qui avait déjà été ajoutée au dernier congrès, soit cinq millions de dollars pour trois ans. Ainsi, le montant total de la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux excédera sept millions de dollars par année. D'autres mesures budgétaires sont aussi mises en avant dans les recommandations sur les services. Ces ajouts ne peuvent que renforcer l'action de nos fédérations, de nos conseils centraux et de nos syndicats. Accroître notre soutien financier aux syndicats, c'est aussi renforcer toute notre confédération.



Une offre de formation enrichie

À la CSN, la formation des militantes et des militants a toujours été valorisée. Il y a belle lurette que des formations syndicales sont offertes aux membres parce que pour la confédération, cet aspect est central, non seulement pour que les militants saisissent bien leur rôle, mais aussi pour qu'ils acquièrent les connaissances et les aptitudes pour le jouer correctement. Le bilan fait de notre offre de formation actuelle et le constat que de nouveaux enjeux s'ajoutent, nous fait conclure qu'un virage s'impose, et ce, tant au plan des méthodes pédagogiques que des contenus. Bien sûr, certaines formations dispensées connaissent un succès et demeurent pertinentes, mais il faut disposer d'une palette plus diversifiée. Voici le sens des recommandations :

- revoir l'offre de formation pour favoriser une acquisition des connaissances et l'exercice d'habiletés de base utiles à une réelle prise en charge du travail syndical et à l'animation de la vie syndicale ;
- consolider les volets traitant des relations de travail et de l'action collective ;
- adapter des contenus pour répondre à certaines spécificités des syndicats ;

Suite à la page 6



Une offre de formation enrichie - suite

- promouvoir l'éducation sociopolitique des militants – incluant l'histoire de la CSN, ses valeurs, le syndicalisme qui la caractérise – traiter des défis actuels, du renouveau du syndicalisme, de l'action syndicale, de l'analyse stratégique, de l'exercice du leadership, etc.;
- assurer le suivi auprès des militants, à la suite des formations, sur la mise en pratique des connaissances et des habiletés acquises.

En outre, les organisations de la CSN s'engagent à joindre leurs efforts pour maximiser l'offre de formation aux syndicats, notamment en accueillant quand cela est possible des militantes et des militants d'autres fédérations ou d'autres régions.

Si l'on ajoute à tout cela le fait que certaines mesures de soutien financier seront bonifiées ou mises en place, la formation à la CSN connaîtra un renouveau qui stimulera les militantes et les militants du mouvement et qui nous outillera pour relever les défis qui sont les nôtres.

D'autres outils

Lors des consultations, il est apparu clairement que des moyens pour alléger les tâches reliées aux finances dans les syndicats devaient être mis en place. À ce chapitre, un projet pilote sera réalisé, en collaboration avec la FEESP et le Conseil central du Montréal métropolitain. D'une durée de neuf mois, il permettra le paiement, par voie électronique, de tous les per capita. L'objectif est de pouvoir rapidement étendre cette pratique à l'ensemble de nos syndicats.

Dans le même esprit de facilitation des tâches des trésorières et des trésoriers, des capsules d'information seront produites et un service de dépannage sera mis en place dans les conseils centraux ainsi qu'au service de l'administration.

Renforcer toute notre confédération

Le projet mis en avant par le conseil confédéral comporte un nombre impressionnant de recommandations qui nous permettront de structurer encore plus nos interventions dans les syndicats, à chaque période de leur vie. Celles-ci s'appuient sur le travail en équipe et interéquipes ainsi que sur les rôles complémentaires des dirigeantes, des dirigeants et des salarié-es, ce qui constitue le ciment de l'organisation du travail à la CSN. Le résultat de cette démarche devrait favoriser une stabilité et une plus grande continuité dans les services donnés au syndicat.

Afin d'atteindre nos objectifs, une grande variété de recommandations visent à mieux encadrer et soutenir nos syndicats, que ce soit :

- lors de leur arrivée à la CSN, en se dotant de nouveaux mécanismes d'accueil et d'accompagnement ;
- lors de la structuration et de la négociation de la première convention, en accentuant le maillage entre les services de syndicalisation, de la mobilisation et de la vie régionale, et des fédérations, tout en faisant appel aux autres services confédéraux au besoin ;
- lors de la conclusion et du bilan de la négociation, en améliorant le processus de réalisation des bilans et en élaborant un plan de travail afin de dégager des perspectives après la négociation ;

- lors de la période entre deux négociations, en examinant avec les équipes des services confédéraux et des fédérations la façon pour les syndicats d'utiliser à meilleur escient tous les services qui sont disponibles pour soutenir leur vie syndicale et leur action collective ;
- lors des mois précédant l'échéance de la convention collective et son renouvellement, en optimisant la planification et le suivi des travaux à mener pour préparer et renouveler la convention avec les salarié-es concernés (examen des griefs, structuration du processus de consultation, examen des besoins de formation, etc.).



Jean Lortie,
secrétaire général de la CSN :

Comme l'ensemble des organisations québécoises, la CSN fait face depuis quelques années à un important renouvellement de sa main-d'œuvre. Une des principales explications se trouve dans les départs à la retraite et, bien que la plus grande vague soit passée, d'autres sont à venir. Cette situation nous pose un défi majeur auquel il faut répondre par une planification exemplaire de nos besoins de personnel. Il nous faut tout mettre en œuvre pour assurer la continuité, la stabilité et la proximité des services aux syndicats.

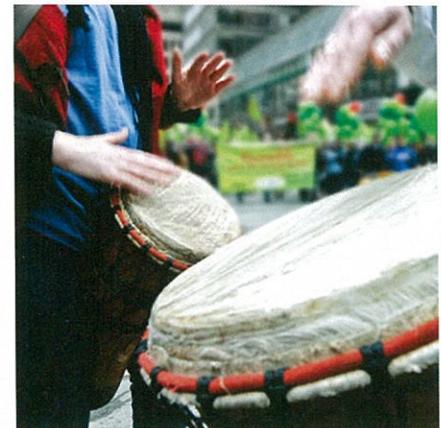
Un syndicalisme pour le monde

Nous croyons fermement que cette nouvelle façon d'accompagner les syndicats permettra à chacun d'entre eux d'obtenir un plus grand soutien dans leur travail et nous fera cheminer à leurs côtés vers l'atteinte de leurs objectifs.

Nous pourrions ainsi renforcer le syndicalisme que nous avons choisi de pratiquer à la CSN, un syndicalisme avec le monde, par le monde et pour le monde!

Notre démarche comporte également des mesures pour assurer le suivi de son implantation et de son déroulement, et ce, notamment par le comité exécutif et le bureau confédéral de la CSN. Cela est essentiel à son succès. Cette évaluation se fera à différents moments du processus, mais il est déjà prévu qu'un rapport sur l'avancement des travaux soit présenté avant le prochain congrès de la CSN, qui se tiendra en mai 2014.






Graphisme:
 Claire Senneville

Photographie:
 Normand Blouin
 Alain Chagnon
 Michel Giroux
 Paul Labelle
 Raynald Leblanc
 Chantal Poirier

Confédération
 des syndicats
 nationaux
www.csn.qc.ca

Février 2013

 MIXTE
 Papier issu de
 sources responsables
 FSC® C103925